

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-2021-03-04-00002
Reçu le 29/03/2021
Publié le 29/03/2021

Séance du 24 mars 2021

**Nombre de
conseillers**

- en exercice	15
- présents	10
- votants	10
- absents	0
- excusés	5
- vote pour :	10
- vote contre :	0
- abstentions :	0

Convocation : 17/03/21

L'an deux mille vingt un, le vingt-quatre Mars à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Planioles en raison de la crise sanitaire sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Étaient présents : FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

Absents/Excusés : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan

Secrétaire de séance : **Jocelyne LECORNE** a été désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°
CM24032021-04

OBJET

Approbation du
montant de
l'Attribution de
compensation
prévisionnelle
2021.

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la délibération du Grand-Figeac n° 06/2021 du 26/01/2021 portant sur l'attribution prévisionnelle 2021 de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE le montant de l'attribution de compensation prévisionnelle 2021 de 19 077 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 24 Mars 2021.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 26/03/2021
et publication ou
notification
du 26/03/2021*

Le Maire,
Guy LACOUT.

